

Décision concernant la quinzième question à l'ordre du jour: Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations

Renouvellement de mandats

Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration a renouvelé pour une durée de trois ans le mandat des membres ci-après de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations:

- M. Lelio Bentes Corrêa (Brésil);
- M. Rachid Filali Meknassi (Maroc);
- M. Abdul G. Koroma (Sierra Leone);
- M. Vitit Muntarbhorn (Thaïlande);
- M. Paul-Gérard Pougoué (Cameroun).

(Document GB.322/INS/15, paragraphe 1.)

Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant (CEART)

Nomination

Sur recommandation de son bureau, en vue de pourvoir un siège vacant du CEART, le Conseil d'administration a désigné M^{me} Denise Vaillant (Uruguay) en qualité de membre du CEART pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2018.

(Document GB.322/INS/15, paragraphe 2.)

Réunion d'experts concernant la convention n° 185 (Genève, 4-6 février 2015)

Composition

Sur recommandation de son bureau et compte tenu du vif intérêt manifesté par les gouvernements, le Conseil d'administration a approuvé une augmentation du nombre d'experts représentant des gouvernements de 16 à 32, dans la mesure où cela n'aura aucune incidence budgétaire pour le Bureau. La nouvelle composition est donc la suivante: 32 experts désignés après consultation des gouvernements, 16 experts employeurs désignés après consultation du groupe des employeurs et 16 experts travailleurs désignés après consultation du groupe des travailleurs du Conseil d'administration.

(Document GB.322/INS/15, paragraphe 4.)

Réunion d'experts chargée d'adopter des directives pour le contrôle par l'Etat du port en vue de l'application de la convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007 (Genève, 23-27 février 2015)

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion en qualité d'observatrices:

Réseau international d'assistance sociale aux gens de mer (ISWAN);

Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA).

(Document GB.322/INS/15, paragraphe 8.)

Forum de dialogue mondial sur les relations d'emploi dans le secteur du commerce de détail: Leurs effets sur le travail décent et la compétitivité (Genève, 22-23 avril 2015)

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter au Forum de dialogue mondial en qualité d'observatrices:

UNI Global Union;

Global Social Observatory.

(Document GB.322/INS/15, paragraphe 10.)

Réunion sectorielle tripartite sur la sécurité et la santé au travail et les compétences dans l'industrie du pétrole et du gaz opérant dans les zones climatiques polaires et subarctiques de l'hémisphère Nord (Genève, 22-25 septembre 2015)

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

Sur invitation de son bureau, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion en qualité d'observatrices:

- Association internationale de l'industrie pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement (IPIECA);
- IndustriALL Global Union;
- Association internationale des entreprises de forage (IADC);
- International Association of Geophysical Contractors (IAGC);
- Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz (OGP);
- Union internationale de l'industrie du gaz (IGU);
- International Marine Contractors Association (IMCA);
- Organisation internationale de normalisation (ISO);
- Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF);
- Marine Offshore Oil and Gas Association (MOOGAS);
- Organisation européenne des compagnies pétrolières pour l'environnement, la santé et la sécurité (CONCAWE);
- Oil Companies International Marine Forum (OCIMF);
- Petroleum Equipment & Services Association (PESA);
- Société des ingénieurs du pétrole (SPE);

- Conseil mondial de l'énergie;
- Conseil mondial du pétrole.

(Document GB.322/INS/15, paragraphe 13.)

Réunion sectorielle tripartite sur la sécurité et la santé au travail dans le secteur du transport routier (Genève, 12-16 octobre 2015)

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion en qualité d'observatrices:

- Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial);
- Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés (FIATA);
- Union internationale des transports routiers (IRU);
- Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF);
- Union internationale des transports publics (UITP).

(Document GB.322/INS/15, paragraphe 16.)

Forum de dialogue mondial sur les relations d'emploi dans le secteur des télécommunications et des centres d'appel (Genève, 27-28 octobre 2015)

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter au Forum de dialogue mondial en qualité d'observatrices:

- Association européenne des exploitants de réseaux de télécommunications (ETNO);
- Confédération internationale des agences privées pour l'emploi (CIETT);
- UNI Global Union.

(Document GB.322/INS/15, paragraphe 19.)

Forum de dialogue mondial sur les bonnes pratiques et les difficultés de la promotion du travail décent dans les projets de construction et d'infrastructure (Genève, 19-20 novembre 2015)

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter au Forum de dialogue mondial en qualité d'observatrices:

- Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB);
- Confédération des associations internationales d'entrepreneurs (CICA).

(Document GB.322/INS/15, paragraphe 22.)